



Bloc rodenticide extrudé à 0.005% de difénacoum

## INFORMATIONS PRODUITS

Nom homologué	RÉGAL
N° d'AMM	FR-2013-0105
Type de produit	TP 14. Rodenticide
Type de formulation / couleur	BB. Appât en bloc, prêt à l'emploi / Bleu
Caractéristique	Bloc rodenticide extrudé
Substance active	0,005% Difénacoum (N° CAS 56073-07-5)
Usages	Lutte contre rats et souris
Durée de conservation	24 mois
Conditionnements	Bloc 25gr nu troué pour poste appât - carton de 10 kg



**ACTION** Celle de toutes substances anticoagulantes, qui est le blocage des glandes, produisant la prothrombine, agent de la coagulation du sang. Après ingestion, des hémorragies internes se déclenchent spontanément (intestin-foie), qui provoquent un affaiblissement progressif de l'animal, et la mort au bout. Les symptômes apparaissent rarement avant 24H00 après ingestion. L'intervalle entre ingestion et décès (4 à 10 jours), supprime toute méfiance des autres rongeurs, qui ne font pas la relation de cause à effet. De plus, cet intervalle pourra être mis à profit en cas d'ingestion accidentelle par animaux domestiques ou non cibles.

**PRECAUTION D'EMPLOI** Utiliser **RÉGAL** dans des postes d'appâtage sécurisés et étiquetés ou dans des stations d'appâts couvertes. Conserver **RÉGAL** à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Porter les protections individuelles recommandées (gants,...) Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'utilisation. Se laver les mains après chaque utilisation. Eliminer les produits non consommés et les emballages, dans des endroits pour déchets contrôlés. Ne pas réutiliser l'emballage. Utiliser **RÉGAL** avec précaution, avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. La fiche de données de sécurité (pour les produits avec matière active) est disponible gratuitement sur notre site internet [www.sofar-france.com](http://www.sofar-france.com) ou sur simple demande : téléphone : 02 98 26 61 81 - mail : [contact@sofar-france.fr](mailto:contact@sofar-france.fr) Porter les protections individuelles recommandées. Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux autorisés. En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver **RÉGAL** hors de la portée des enfants et des animaux domestiques ou d'élevage.

**DOSAGE ET MODE D'EMPLOI** **Contre Rats** : Utiliser de préférence **RÉGAL** en blocs de 25gr (maxi 200gr d'appâts par poste).

Ils seront mis en place à proximité ou sur les lieux fréquentés par les rongeurs (pistes, long de murs, ...). L'importante proportion de céréales (plus de 72%) fait de **RÉGAL**, un appât d'une appétence exceptionnelle pour les rongeurs. Le nombre de postes est variable en fonction du niveau d'infestation, et la configuration des locaux à traiter. En principe, 1 poste contenant appât(s) tous les 5 à 10 mètres. Utiliser **RÉGAL**, dans des postes spécifiques, sécurisés. Contrôler les appâts quelques jours après mise en place et renouveler le contrôle, avec réapprovisionnement chaque semaine tant que l'appât est consommé, même partiellement.

**Contre Souris** : Utiliser **RÉGAL** en blocs de 20 à 40gr (maxi 40gr d'appâts par poste) mis en place à proximité ou sur les lieux fréquentés par les rongeurs (pistes, long de murs, angles, ...). Le nombre de postes est variable en fonction du niveau d'infestation, et la configuration des locaux à traiter. En principe, 1 poste contenant appât(s) tous les 2 mètres environ. Utiliser **RÉGAL**, dans des postes spécifiques, sécurisés. Contrôler les appâts quelques jours après mise en place et renouveler le contrôle, avec réapprovisionnement chaque semaine tant que l'appât est consommé, même partiellement.

## INFORMATIONS MEDICALES

Action du principe actif : La substance active contenue dans le produit est un anticoagulant, elle a une action anti-vitaminique K.

Antidote : Vitamine K1 administrée sous contrôle médical.

Contre-indication : Anticoagulant - Centre anti poison : INRS Tél : 01 45 42 59 59